**Une lettre de Paul de Flotte et des phalanstériens brestois**

[Lettre adressée à V. Considerant, École sociétaire, Paris]

Brest le 7 décembre 1844,

Monsieur,

Convaincus avec vous, de la nécessité d’organiser l’école sociétaire, les Phalanstériens de Brest et des environs, se sont réunis, conformément aux vœux de votre dernière circulaire, dans le but de donner de plus grands développements à leur vie intérieure et à leur action sur les localités.

Le Groupe formé par cette réunion a pensé qu’il pourrait agir avec persévérance et succès qu’en se retrempant dans des assemblées régulières où devrait présider l’ordre de l’unité d’action ; ce que son influence locale serait d’autant plus considérable qu’il aurait adopté une forme plus compacte et plus nette.

Placé dans une position spéciale, eu égard aux mouvements fréquents et inattendus auxquels sont soumis plusieurs de ses membres qui appartiennent à la Marine, il y a vu un motif de plus pour se poser des principes fixes et se rallier autour d’un pivot, indispensable au milieu de mobilité des personnes.

Résolu en outre de son action locale et de sa propagation dans le milieu, qui doivent toutefois être ses fonctions principales, à étendre ses relations parmi les partisans de nos idées, dans le but de puissancier et de généraliser l’activité et la vulgarisation de la pensée sociale, le Groupe a du [ sic] charger quelques uns [sans trait d’union] de ses membres de la Direction de ses efforts et des manifestations de sa vie collective.

Il a considéré, d’ailleurs, que le ton général de bienveillance du milieu dans lequel il est appelé à fonctionner, en annihilant les plus graves inconvénients du mode d’établissement qu’il a adopté, lui permettait d’en recueillir tous les avantages.

Par tous ces motifs, le Groupe s’est donné une forme, un caractère et s’est organisé sur des bases solides par la constitution d’un règlement et la nomination d’un bureau.

Mais le Groupe a parfaitement compris que les efforts et le dévouement des centres de province manqueraient de leur principal ressort, que toutes ces vies isolées, si pleines d’élan et d’ardeur qu’on les supposât resteraient sans avenir et sans résultats, si la direction n’en était fortement centralisée par le Groupe supérieur et pivotal qui peut seul doter l’école d’unité et de convergence, conditions essentielles de la puissance matérielle et intellectuelle.

C’est pourquoi le premier devoir du bureau est de vous rendre compte de tout ce qui s’est passé parmi nous, et de mettre à votre disposition toutes les forces et le dévouement dont le Groupe peut disposer.

Considérant combien il est urgent des mêmes théories puissent se connaître et se compter, et surtout que les chefs de cette milice enrôlée sous les drapeaux de l’organisation et de la paix du monde, sachent les moyens dont ils disposent, nous joignons à cette assurance amicale et sincère de notre bonne volonté la liste des membres, tous Phalanstériens [souligné dans le texte], qui font actuellement partie du Groupe et dont le nombre tend chaque jour à s’accroître.

Pérénès, avocat, bâtonnier de l’Ordre Huon de Kermadec, commis de marine

Desbordes, percepteur des contributions de Troménec, officier de marine, demré[sans doute « en disponibilité », « à demeure »], propriétaire

Bourguignolle, architecte Delaporte, avocat

Guiastrennec, idem Vaucel, docteur, médecin à Gouesnou

Paillard ainé, commis de marine en retraite Le Bris-Durumain, enseigne de vaisseau

Paillard je, greffier de paix Calbrie, agent de change

Vincent, ingénieur civil de Flotte, enseigne de vaisseau

Le Pivain, commis négociant Gilbert-Villeneuve, avocat

Ed. de Pompéry, homme de lettres de Rieux, enseigne de vaisseau

Hi de Pompéry propriétaires et agriculteurs Pouliquen juge de paix de Landivisiau

Thle de Pompéry au Parc, près du Faou Caroff, huissier à idem

Belleville, enseigne de vaisseau Balcam, commis négociant à Landerneau

Tanguy, pharmacien à Landerneau Perrin, chirurgien de la Marine

Miorcec, notaire et maire de Saint-Pol de Léon Kernilis, notaire à Plounéour, près Pont-L’Abbé

Mahé, pharmacien à idem

Les membres du bureau sont :

MM. de Flotte, Président

De Troménec, Vice-président

Guiastrennec, Trésorier

Gilbert-Villeneuve, Secrétaire

Le Bureau vous demanderait par contre les noms des hommes dévoués à l’étude ou à l’application des idées sociales, si toutefois vous ne voyez à cette communication aucun inconvénient : le Groupe ne saurait en concevoir de sérieux.

Profitant de vos bons avis avec lesquels, du reste, se sont toujours trouvées d’accord les convictions et la conduite des Phalanstériens du Finistère, nous éviterons avec le plus grand soin tout ce qui pourrait nous donner les caractères d’une secte ou d’un parti quelconque. Nous nous félicitons de pouvoir vous dire que la position prise par le Groupe est celle d’une société scientifique dont les travaux ont pour unique but le développement et l’application de saines théories économiques et sociales.

Enfin, le Groupe vous prie de lui adresser, aussitôt que possible, vos observations et vos conseils, ainsi que des développements sur tous les moyens par lesquels il pourrait vous être utile de vous prouver son concours.

Veuillez agréer, Monsieur, l’assurance de nos sentiments de confraternité,

Le Secrétaire – Le Président

J. Gilbert-Villeneuve – P. de Flotte

P.S. prière d’adresser les réponses à M. Guiastrennec, Place du Château, 5. (*Marge gauche de la lettre)*

**Source : Archives nationales, Fonds Fourier et Considerant, 10AS30-681Mi49**